

RAPPORT D'ACTIVITÉS EYBENS (Isère)

ANNÉE 2024



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

☎ 04 79 54 21 58 📠 04 79 54 28 41

✉ contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Établissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

DÉMOUSTICATION EN ZONE URBAINE : LA LUTTE COMMUNAUTAIRE

Les actions mises en œuvre dans le cadre de cette lutte, concernent plus particulièrement les populations de moustique tigre (*Aedes albopictus*).

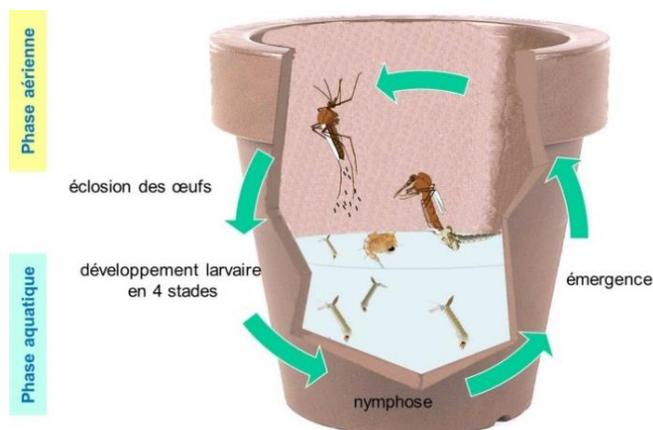
Le moustique tigre est un diptère de petite taille de la famille des Culicidae, originaire d'Asie du sud-est. C'est l'une des cent espèces les plus invasives au monde. Elle est actuellement présente dans plus de 100 pays des 5 continents.

Morphologiquement, le moustique-tigre se reconnaît par la présence d'une ligne longitudinale blanche en position centrale sur son thorax noir, visible à l'œil nu. Il doit son nom aux rayures qu'il porte sur ses pattes et qu'il partage avec les espèces du même groupe.



Aedes albopictus

Comme tous les *Aedes*, la femelle pond ses œufs sur la partie sèche qui jouxte une surface d'eau. Inféodé aux creux d'arbres ou de rochers dans son aire de répartition originelle, ce moustique recherche en Europe des milieux similaires qu'il retrouve majoritairement en zone urbaine : vases, fûts d'eau de pluie, pièges à sable des bouches d'égout, creux d'arbres. . .



Cycle de développement

La mise en eau de ces gîtes par la pluie permet le développement des larves et, après quelques jours, l'émergence des adultes.

À l'approche de l'hiver, quand les jours raccourcissent, les œufs pondus par les femelles entrent en diapause (hibernation).

Ces œufs étant résistants au froid et à la dessiccation, l'éclosion est reportée au printemps suivant.

Le moustique tigre est une espèce agressive, anthropophile qui sévit la journée. Une fois fécondée, la femelle pique des mammifères pour absorber du sang dans lequel elle trouvera les protéines nécessaires à la maturation de ses œufs.

A partir de ces constatations, une typologie peut être dressée permettant d'identifier les gîtes susceptibles de produire des moustiques tigres.



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

☎ 04 79 54 21 58 📠 04 79 54 28 41

✉ contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Établissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

Les gîtes larvaires urbains colonisés par ces moustiques peuvent être séparés en deux catégories :

- **Les gîtes larvaires liés au mode de vie des usagers.** Ce pourcentage est en augmentation constante du fait de l'engouement croissant de la population pour les systèmes, artisanaux ou pas, de recueil d'eau pluviale. Souvent aériens, ces gîtes se caractérisent par des températures d'eau assez chaudes en été, activant le développement des larves de moustiques. Ils présentent l'avantage de pouvoir être facilement éliminés ou aménagés : par exemple les vases, soucoupes de pots de fleurs, récupérateurs d'eaux pluviales, gouttières mal vidées, vieux pneus, récipients en fer ou en plastique abandonnés...



- **Les gîtes larvaires structurels,** bien que plus nombreux, présentent l'avantage d'être facilement repérables et accessibles (voies publiques pour les regards d'eau pluviale). Une fois réalisés, ils ne peuvent être supprimés qu'à de rares exceptions.



Le Conseil Départemental de l'Isère, par sa délibération du 28 avril 2023, a souhaité redéfinir le niveau d'intervention de son opérateur, l'EIRAD, sur le moustique-tigre (Cf : Annexe 1 ci-joint).

Ces nouvelles modalités d'intervention ont été mises en place cette année sur votre commune :



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

☎ 04 79 54 21 58 📠 04 79 54 28 41

✉ contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Établissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

Annexe 1

Evolution des interventions de l'EID prises en charge sur les communes du périmètre de démoustication

Type d'intervention	Prise en charge dans les dépenses du périmètre de démoustication	Conditions
Formation des élus et agents des collectivités	Oui	Y compris recyclage ou formation annuelle des nouveaux agents
Réunions publiques, manifestations et/ou animations	Oui	Maximum 2 réunions par an
Mise à disposition d'outils de communication	Oui	Format numérique reproductible et modifiable Format papier sur <u>demande avant le 01/03</u>
Réunions et échanges techniques (élus et services des collectivités)	Oui	Maxi 5 par an/communes et au-delà financement par la commune
Diagnostic entomologique (identification des types de moustiques)	Oui	
Diagnostic à l'échelle d'un quartier ou du lotissement <u>organisé par la collectivité pour assurer la présence des habitants</u>	Oui	Implication de la collectivité dans l'information préalable des habitants pour assurer leur présence
Traitement des réseaux d'eaux pluviales	Non * (compétences EPCI et/ou communes)	
Gestion de plainte individuelle	Non (pouvoir de police du maire)	

* : la commune peut confier la mission à l'EID sous réserve de la mise en place d'une convention spécifique financée en totalité par la commune et sous réserve des moyens humains de l'EID.

1. BILAN DES ACTIONS 2024 DÉFINI PAR L'ANNEXE 1

Réunions publiques, manifestations et/ou animations :

Afin d'informer un maximum d'habitants, et de diffuser plus largement les conseils de prévention, un agent de l'EIRAD a tenu un stand d'information au cours de la fête champêtre du samedi 1 juin.

Des plaquettes d'informations ont été mises à disposition des services municipaux afin de diffuser les principes de lutte auprès de la population.



Gestion de plainte individuelle

Au cours de cette année, 17 demandes d'interventions ont été enregistrées sur le site internet de l'EIRAD : www.eid-rhonealpes.com. Compte-tenu du nouveau cadre, 7 ont été suivies d'un diagnostic entomologique (intervention avec visites domiciliaires).

AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL
3	1	0	6	0	5	2	17

Ainsi, 46 habitations ont été concernées par les diagnostics entomologiques : 32 maisons ont donné lieu à une intervention complète (diagnostic des extérieurs), 1 visite incomplète (échange avec l'occupant mais pas de diagnostic des extérieurs), 13 absents.



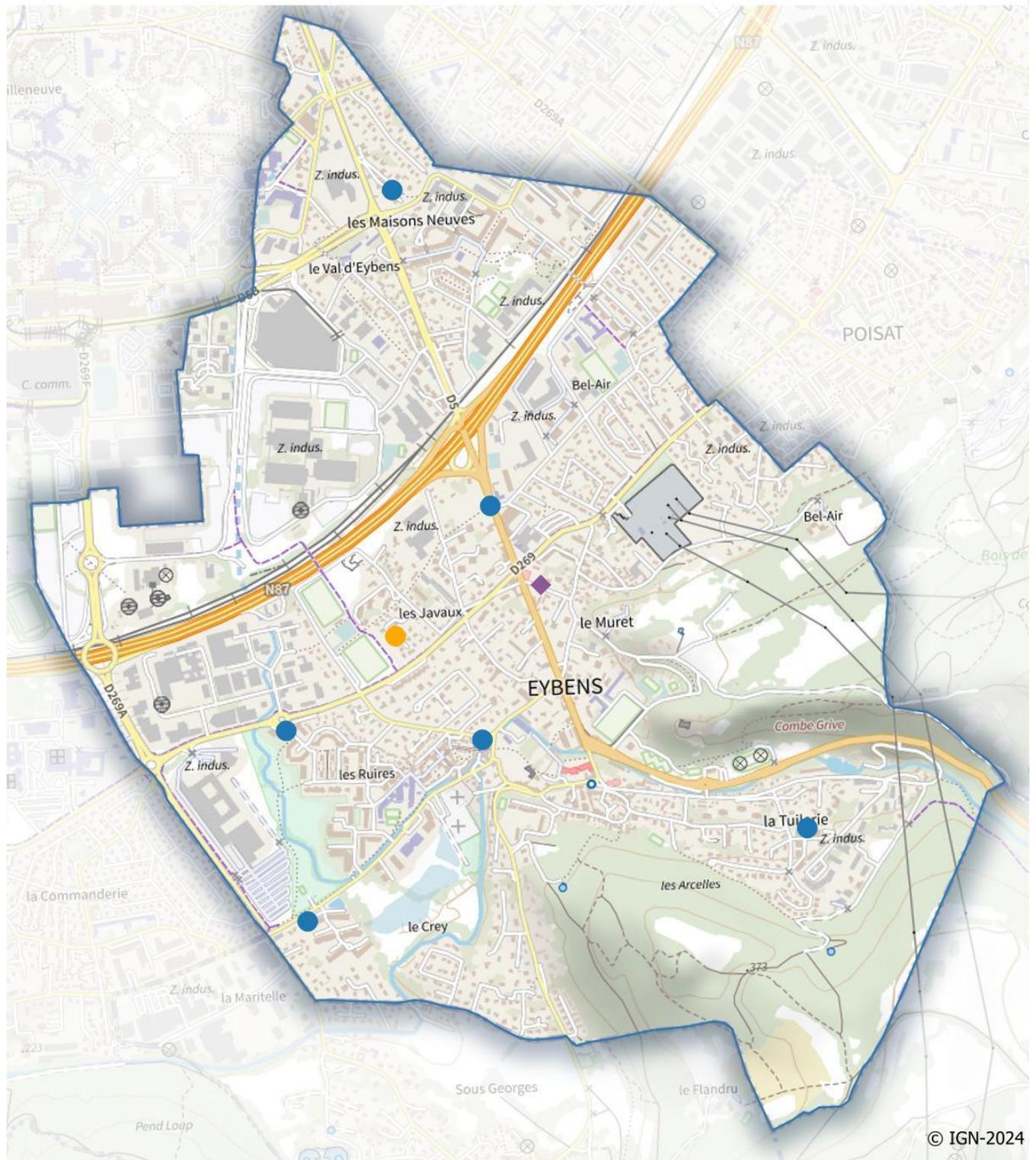
Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

☎ 04 79 54 21 58 📠 04 79 54 28 41

✉ contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Etablissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

Intervention sur plainte, 2024, Eybens, 38158



Sources : ©BD_Adresse, ©BD_TOPO, Plan de l'IGN données EIRAD

1:13 802

0 250 500 m

8 interventions, du 16/04/2024 au 16/10/2024

Type de nuisance

- albopictus
- insecte
- sans suite
- moustique
- non identifiable



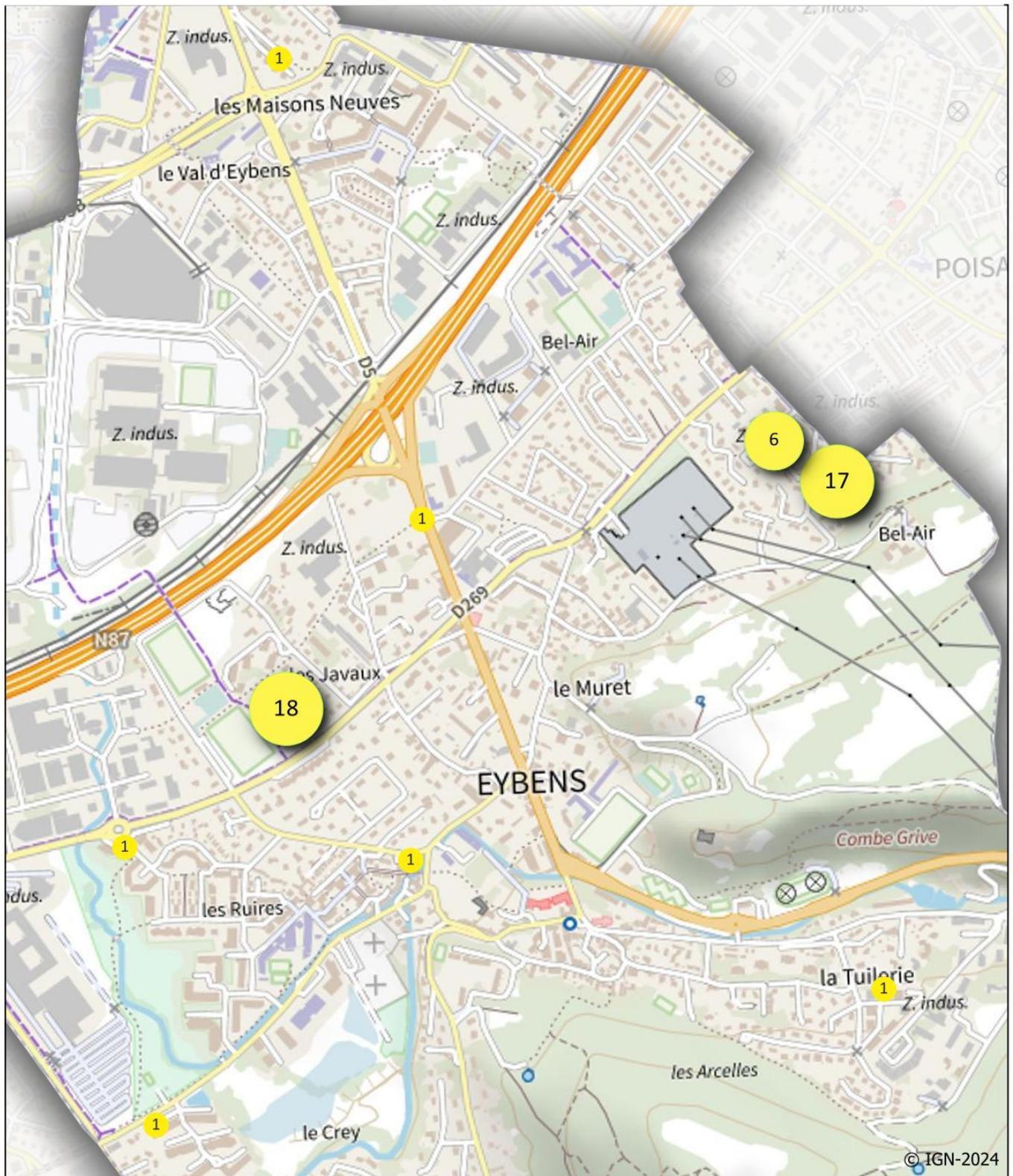
Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démosuication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

☎ 04 79 54 21 58 ☎ 04 79 54 28 41

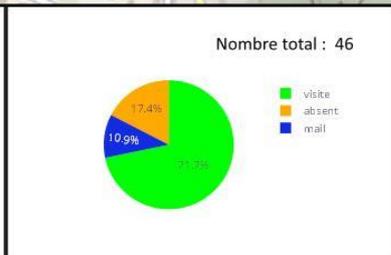
✉ contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Etablissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

Prospections domiciliaires, 2024, Eybens, 38158



Interventions du 16/04/2024
au 16/10/2024



Sources : ©BD_Adresses, ©BD_TOPO, Plan de l'IGN, données ERAD

1:9 303



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

☎ 04 79 54 21 58 📠 04 79 54 28 41

✉ contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Etablissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

2. BILAN DES ACTIONS 2024 PAR CONVENTIONNEMENT EIRAD-COMMUNE

Des missions complémentaires ont été conventionnées cette année entre l'EIRAD et la commune. La convention d'un montant de 1780 euros ayant eu pour objet de définir la collaboration entre la Commune et l'EIRAD pour :

- Le diagnostic « moustique-tigre » et le suivi des bâtiments communaux

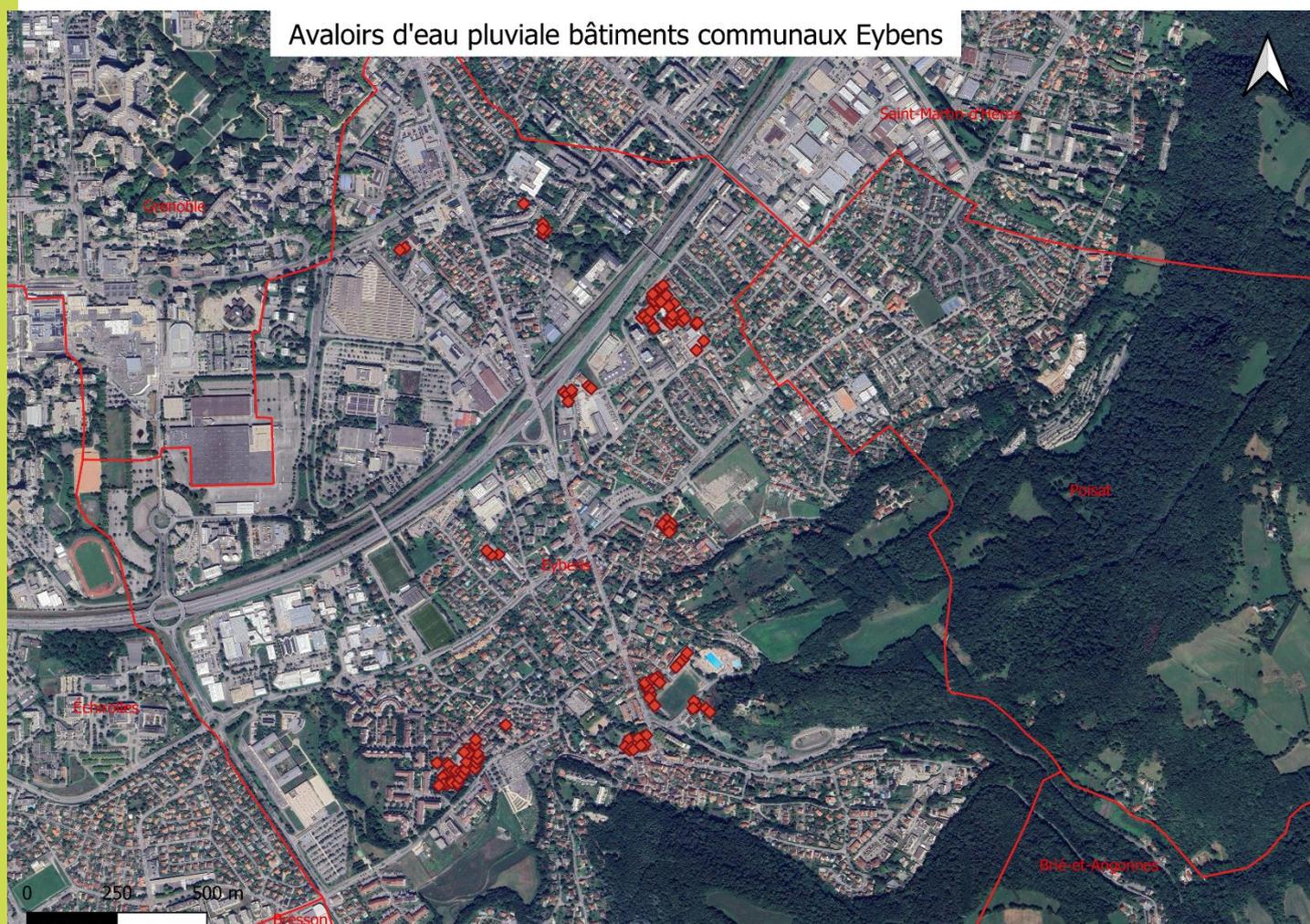
Ainsi, un diagnostic suivi de 4 traitements larvaires des avaloirs d'eau pluviale ont été réalisés :

- Diagnostic et traitements le 16 mai,
- Traitement le 26 juin, le 12 août et 18 septembre

Sites suivis :

- Groupes scolaires : des Ruires, du Val, du Bourg, des Maisons Neuves et Bel Air
- Ateliers : propreté urbaine et atelier espaces verts
- Crèches : Tom Pouce, Jardins des couleurs, Petite chose et Maison de l'enfance
- Avaloirs pourtour : Mairie, La Grange, CLC, Ex-maison des association, Epicerie sociale Ruires

Ainsi 123 avaloirs ont été identifiés et traités (selon nécessité).



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

☎ 04 79 54 21 58 📠 04 79 54 28 41

✉ contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Etablissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

PLAN ANTI-DISSEMINATION DU CHIKUNGUNYA ET DE LA DENGUE

Le moustique tigre est vecteur de maladie tel que Dengue, Chikungunya et Zika (un vecteur est un organisme qui ne provoque pas lui-même une maladie mais qui disperse l'infection en transportant les agents pathogènes d'un hôte à l'autre).

Les virus de ces maladies sont présents et actifs dans les zones intertropicales. Il n'est pas rare que certaines personnes, s'étant fait piquées dans ces secteurs, reviennent malades en France Métropolitaine : on parle alors de **cas importé**.

Ces maladies étant à déclaration obligatoire de la part des services de santé, s'enclenche alors un processus (sous décision des ARS : Agence Régionale de Santé) appelé enquête entomologique. Cette dernière est consultable et visible (sous réserve d'accès) sur la plateforme internet Si-LAV : <https://silav.sante.gouv.fr> notée Si-LAV xx-xx-xxxx.

Le principe de cette enquête consiste en une prospection dans un rayon d'environ 150 mètres autour des lieux de passage du patient pour mettre en évidence ou non la présence de moustiques tigres adultes :

- Si la présence de moustiques tigres adultes est négative, alors, l'enquête et la procédure sont arrêtées.
- Si la présence de moustiques tigres adultes est positive, alors, différents modes d'actions (traitement adulticide nocturne, piégeage) sont mis en place afin d'éviter la propagation de la maladie à d'autres personnes n'ayant pas quitté le territoire métropolitain : on parlerait alors de **cas autochtone**.

En 2024, 3 enquêtes entomologiques ont été référencées par les services de l'ARS sur le territoire de la commune :

- 24-05-00704 et 24-05-02004 n'ont pas été suivies d'intervention par décision de l'ARS38
- 24-09-01058 ayant donné lieu à un traitement adulticide le 19 septembre

CONCLUSION

Pour l'année 2025 les communes de l'Isère devront se positionner sur le choix de rester ou sortir du périmètre d'intervention départemental de l'EIRAD :

- Si le choix est de rester sur ce périmètre, les actions de l'EIRAD resteront définies par les critères de l'Annexe 1.
- Si le choix est de sortir du périmètre, l'EIRAD pourra proposer un programme d'accompagnement de lutte contre le moustique tigre par conventionnement.

Le Directeur
R. FOUSSADIER



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

☎ 04 79 54 21 58 📠 04 79 54 28 41

✉ contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Établissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

Diagnostic piscine

Département : Isère

Commune : Eybens

Date : 18 septembre 2024

Le 18 septembre 2024, a été réalisé le diagnostic du site de la piscine municipale d'Eybens (5 Rue du Château).

À l'issue de la fermeture de la piscine, le 25 août 2024, les bassins restent en eau. Lors de la visite, l'eau des bassins n'étant plus traitée, des développements larvaires ont été constatés.



Grand bassin



Petit bassin

Les prélèvements effectués montrent la présence de larves de moustiques autochtones de type *Culex* ; aucune larve de moustique tigre n'a été identifiée.

Avec l'accord du responsable du site, afin d'éliminer ces larves, un traitement à base de polydiméthylsiloxane (PDMS) a été réalisé (Moustifilm®). Ce type de produit crée un film monomoléculaire à la surface de l'eau et agit de façon exclusivement physico-mécanique. Ainsi épandu, le produit a une action létale sur les larves et nymphes de moustiques en les empêchant de respirer.

Il conviendrait de réaliser ce type de traitement 1 fois en début de saison (environ 1 mois avant l'ouverture au public, avril ou mai) et une seconde fois une quinzaine de jours après la fermeture annuelle au public (septembre).

Les terrasses sur plots du site ne présentent pas les caractéristiques favorables aux productions larvaires (pas de rétention d'eau)



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

☎ 04 79 54 21 58 📠 04 79 54 28 41

✉ contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Établissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

Suivi d'intervention Cimetière

Goncelin, le 02/08/2024

Département : Isère
Commune : Eybens

Le 01 août 2024, les services de l'EIRAD, en partenariat avec le service propreté de la commune d'Eybens, ont organisé une action de nettoyage des espaces inter-tombes du cimetière.

En amont de cette action, une information a été portée à la population.



Volume des contenants évacués

Tous les objets n'ont pas été évacués, certains vases, pots ou autres ont été retournés pour limiter le stockage d'eau de pluie. La majeure partie des objets supprimés sont en plastique.



Exemples des espaces inter-tombes après action



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

☎ 04 79 54 21 58 ☎ 04 79 54 28 41

✉ contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Établissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

Bilan actions traitements bâtiments communaux 2024

Goncelin le 25/09/2024

Département : Isère

Commune : Eybens

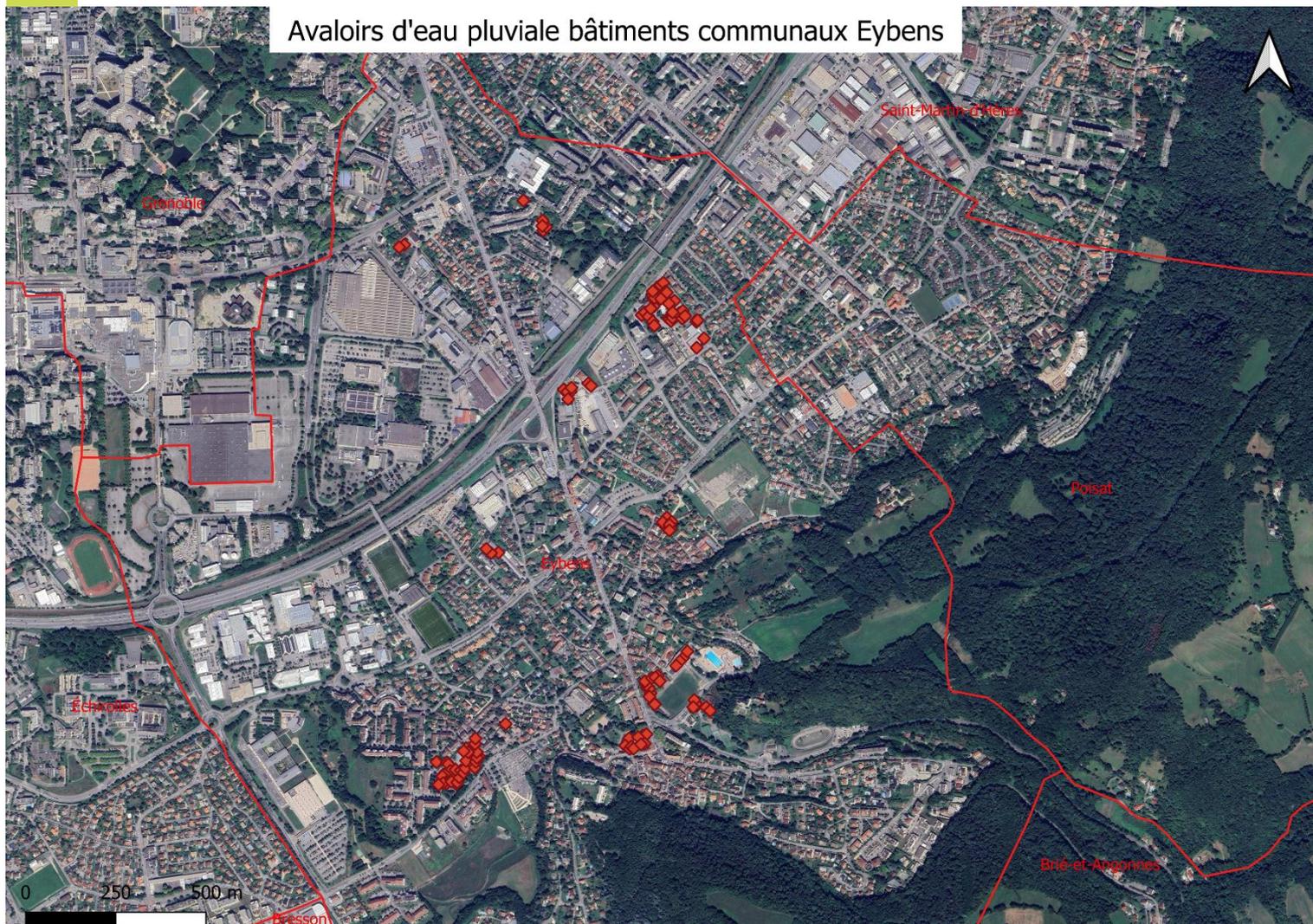
Date : 25 septembre 2024

Au cours de cette année 2024, quatre sessions de diagnostics et de traitements des avaloirs communaux ont été réalisés par les services de l'EIRAD.

Plusieurs sites ont été diagnostiqués : Atelier propreté urbaine, Ateliers espaces verts, Crèche petite chose, Maison de l'enfance, Crèche jardins des couleurs, Groupe scolaire des Ruires, Groupe scolaire Bel Air, CLC, Ecole du Val, Ecole des Maisons Neuves, Crèche Tom Pouce, Groupe scolaire du Bourg, la Grange ; ainsi qu'une visite sur le site de la piscine le 18 septembre.

Sur l'ensemble des sites, de nombreux avaloirs ont été identifiés (123) et traités au cours des visites lorsqu'en eau. Quelques descentes de chéneaux ont été traitées (notamment sur le site de la Maison de l'enfance).

Avaloirs d'eau pluviale bâtiments communaux Eybens



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

☎ 04 79 54 21 58 📠 04 79 54 28 41

✉ contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Etablissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

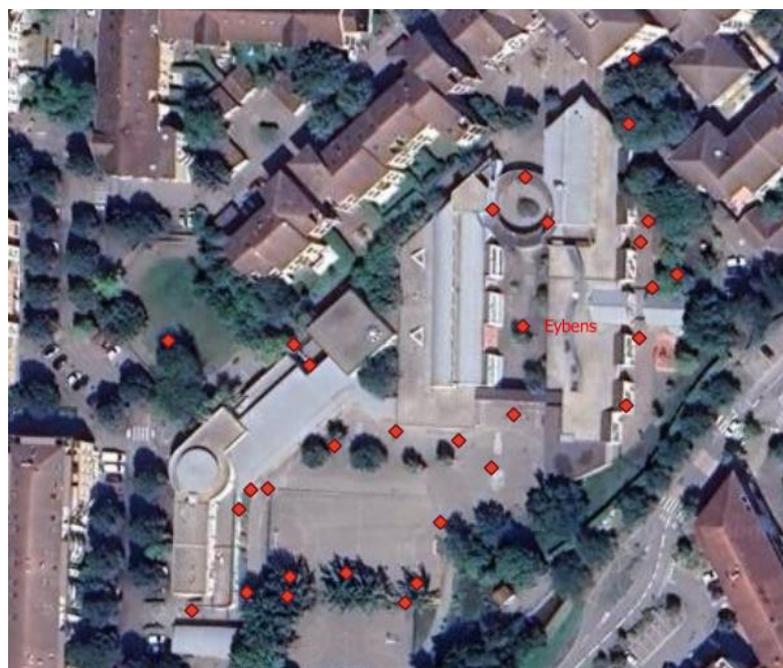
Zoom positionnement avaloirs



Secteur Grange, Mairie, groupe scolaire du Bourg



Secteur CLC, groupe scolaire Bel Air



Secteur Ruires



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

☎ 04 79 54 21 58 ☎ 04 79 54 28 41

✉ contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Établissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

- Lors des différentes visites, il est apparu la présence de quelques contenants liés aux activités jardinage des groupes scolaires non rangés ou évacués (pots plastiques, cuvettes).



- Pour les descentes de chéneaux, il conviendrait dans la mesure du possible de rendre hermétique ces ouvrages (à la jonction du tube et de la plaque couvrante) :



Exemple d'obturation par un voileage moustiquaire

- L'ensemble des pneus présents ayant été percés par les services municipaux, ne présentent plus les caractéristiques favorables aux productions larvaires.

L'ensemble des opérations dans le cadre de cette activité ont représenté 4 journées de travail (préparation matériels, trajets, traitements et restitutions) et l'épandage d'environ 3,5Kg de larvicide (Vectomax®).